Diplôme de Bachelier en Théologie.

Numéro d'inventaire : 1978.00527 Auteur(s) : Jean Antoine de Ville Type de document : diplôme

Éditeur : non renseigné (Besançon)

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création: 1811

Description : Une feuille de parchemin, tachée et jaunie au verso. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites à l'encre noire. Sceau de papier gaufré attaché par un

ruban. Coins froissés.

Mesures: hauteur: 285 mm; largeur: 392 mm

Notes: Diplôme de bachelier en théologie, délivré à jean De Ville par le recteur de l'Académie de Besançon, après que le document a été constitué à Paris le 7 mai 1811. Il s'agit d'une équivalence, délivrée au titre d'un décret impérial du 17 février 1809, qui autorise "à accorder aux gradués des anciennes universités le Diplôme du grade de l'université Impériale correspondant à celui qu'ils avaient". Une attestation du 3 mai 1811 délivrée par M. Champagne, ancien principal du collège Louis le Grand prouve que "Jean De Ville, actuellement curé de St. Hilaire, dépt. de ..., a été reçu en 1791 bachelier de Théologie dans l'Université de Paris".

Mots-clés : Baccalauréats

Théologie

Filière : Université **Niveau** : Supérieur

Nom de la commune : Besançon Nom du département : Doubs

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1 **Lieux** : Doubs, Besançon

1/2



	UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.		
DIPLÔME	E DEBachelier en.	Théologie.	200
AU NOM DE NAPOLÉO	ON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, DE LA CONFÉDÉRATION D	ROI DITALIE, ET PROTECTEUR	3
Note I Posturano			00
NOUS LOUIS DE FONTANES, Sénateur, O	Grand-Maître de l'Université Impériale, Co	mte de l'Empire;	
de l'Université Impériale correspondant à cel	ui qu'ils avaient:	aux gradués des anciennes universités le D	N.A.
"Oll L'allestation Deline le . 3. Mai 181	1 Sar A Chambanne quein	Rincipal du College de Louis 60	
Conflate qua M. De Pille Ven En 170 Machelier en Theology	a saloine ractuellement Coci	De d'hilaire Deut 2.	and agreed to
En 1791 Bachelier en Theologe	in Dans & Privatite de Prist.		to com
Sun le rapport favorable qui nous a été fait	(0.000)		
de la capacité du requérant & de sa bonne ce			,
Donnons, par ces présentes, audit sieur	De Ville.	le Diplome de Bachelier en The	ologie.
pour en jouir avec les droits et prérogatives de l'Université.	qui y sont attachés par les lois, décrets	et réglemens, tant dans l'ordre civil que	dans l'ordre des
			60
Pait au chef-lieu, et sous le Sceau de l'Université à Paris, le 7 Mat / 1//	i, LE	GRAND-MAITRE,	62
		mener	622
~~	MP2	PAR SON EXCELLENCE LE GRAND-MA	ITRE,
LE CHANCELIER,	1-202	Le Socrétaire-général,	(c
villaret	51163		is, Nectour &
6 (0.73/H. 8 18	B	L'andquie de 100	laucon-1
	3	-11.11	Miller = -
ANIANIANIANIANIANIA	Z Z	19. VI	TOWNER OF THE PARTY OF THE PART

2/2